

Carrières Sociales : Assistance Sociale

RNCP35515 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	BUT — Bachelor universitaire de technologie
Code(s) NSF	332, 300
Formacode(s)	44083
Code(s) ROME	K1205, K1201, K1801, K1207, K1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE DE LA REUNION · SIRET : 19974478000016

UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE · SIRET : 19762762300097

UNIVERSITE D'ANGERS · SIRET : 19490970100303

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013

UNIVERSITE PARIS CITE · SIRET : 13002573700011

UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE · SIRET : 19931238000017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) « Carrières sociales » : « Assistance Sociale » couvre les secteurs d'activités en lien avec les domaines des solidarités, de l'action sociale, de la protection de l'enfance, de l'éducation, de l'insertion économique et sociale. Le BUT forme les futurs professionnels qui travaillent en partenariat avec des institutions, des associations publiques, ou privées du secteur social, des solidarités et du médico-social et exercent une fonction d'interface entre celles-ci et le public.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception d'interventions adaptées aux enjeux de la société par la mise en œuvre d'une démarche de constat diagnostic, la production de données originales et/ou référencées, la participation à des démarches de recherche-action et l'exploitation d'une veille professionnelle.

Construction de dynamiques partenariales en proposant une présentation de l'institution et de ses missions dans le cadre d'un projet partenarial, la création d'espaces de partage des informations, des expériences et des ressources, la mobilisation de réseaux d'acteurs et développement de communautés d'action, une contribution à l'articulation des actions menées avec les partenaires, et un accompagnement des publics à l'accès aux droits et développement de solidarités.

Connaissance et mise en œuvre des méthodologies d'intervention en travail social par l'élaboration d'une relation individuelle et/ou collective d'accompagnement social (personnes, les familles et les groupes), reposant sur l'analyse des demandes explicites et implicites des personnes, sur la maîtrise des étapes des méthodologies d'intervention individuelle et collective, en s'appuyant sur les potentialités des personnes pour favoriser leur implication et leur participation, en situant son intervention dans une posture professionnelle éthique et déontologique en lien avec les enjeux institutionnels, politiques et sociaux dans un travail d'équipe et collaboratif pluri-professionnel.

Communication professionnelle en élaborant et transmettant dans un cadre éthique et déontologique l'information, en

écoutant reformulant l'information, en recherchant, sélectionnant, synthétisant et analysant l'information, en élaborant, hiérarchisant, transmettant et adaptant l'information en fonction des personnes concernées, des équipes et des partenaires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société

- En

intégrant de manière pertinente les apports des sciences humaines et sociales, • En prenant en compte les publics, leurs caractéristiques et leurs problématiques, • En adoptant une posture attentive à la diversité des publics et ouverte à l'altérité, • En mobilisant des techniques de recherche documentaire et d'investigation de terrain de manière adaptée, • En forgeant un point de vue argumenté sur les thématiques relevant de l'intervention sociale et de la cohésion des territoires.

Construire des dynamiques partenariales

- En maîtrisant le cadre institutionnel et la dynamique des acteurs à toutes les échelles territoriales, • En adoptant une posture professionnelle éthique et en faisant évoluer ses pratiques professionnelles, • En s'inscrivant dans un travail d'équipe et collaboratif dans un environnement pluri-professionnel, • En s'appuyant sur des outils de communication et de médiation adaptés au contexte partenarial, • En prenant en compte les ressources financières, matérielles et humaines, • En assurant une veille dans le champ professionnel

Établir une relation individuelle et/ou collective d'accompagnement social

- En maîtrisant avec efficacité les étapes des méthodologies d'intervention individuelle et collective
- En analysant les demandes explicites et implicites des personnes • En s'appuyant sur les potentialités des personnes pour favoriser leur implication et leur participation • En adoptant une posture professionnelle éthique et déontologique
- En situant son intervention dans des enjeux institutionnels, politiques et sociaux • En s'inscrivant de manière éthique dans un travail d'équipe et collaboratif dans un environnement pluri-professionnel

Élaborer et transmettre l'information dans un cadre éthique et déontologique

- En créant les conditions favorables à l'expression de la personne
- En écoutant et reformulant l'information • En recherchant, sélectionnant, synthétisant et analysant l'information • En élaborant, hiérarchisant, transmettant et adaptant l'information en fonction des personnes concernées, des équipes et des partenaires • En mobilisant les outils numériques et collaboratifs de manière adaptée

Compétences transversales :

Usages numériques : Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Exploitation de données à des fins d'analyse : • Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. • Développer une argumentation avec esprit critique.

Expression et communication écrites et orales :

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. • Prendre en compte des problématiques liées aux situations de handicap, à l'accessibilité et à la conception universelle.

Blocs de compétences

RNCP35515BC01 — Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société

LISTE DE COMPÉTENCES

- Repérer les sources d'analyse et de diagnostic, être en capacité d'y accéder, • Appréhender les grands enjeux culturels, historiques et les fondamentaux sociétaux, • Relever les éléments de contextes (sociaux, économiques,

culturels, démographiques, politiques, territoriaux, éducatifs, ...) et interroger les acteurs concernés, · Mettre en place des outils d'enquêtes adaptés aux publics et aux contextes et présenter les résultats. · Analyser les attentes, les besoins des populations et des publics, et en comprendre les enjeux, · Repérer les dynamiques propres à des publics spécifiques, · Sélectionner, référencer les sources et justifier ses choix méthodologiques, · Mobiliser les outils pertinents pour analyser, représenter des données multiples et discuter les résultats, · Présenter, partager des résultats et formuler des ébauches de préconisations. · Proposer des réponses et des actions cohérentes avec les analyses réalisées, · Mettre au débat ses analyses et les propositions qui en découlent, · Concevoir des outils de veille et de prospective avec les parties prenantes, Impliquer les différents acteurs de la société dans les propositions de remédiations/action.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation des compétences par contrôle continu : évaluation orale, écrite et pratique lors de mises en situation professionnelle (devoir surveillé, rédaction et réalisation de rapports, diagnostic social, territorial et environnemental, exposé oral de présentation individuelle et collective, mémoire, études de cas, réalisation d'enquêtes et collecte de données, évaluation du travail réalisé en stage et projet, document attestant d'une démarche autoréflexive).

RNCP35515BC02 — Construire des dynamiques partenariales

LISTE DE COMPÉTENCES

· Repérer les acteurs socio-économiques · Adopter une posture et une communication adaptée aux contextes et aux acteurs
· Mobiliser des partenaires et diversifier ses contacts (étendue géographique, inclusion de tous les publics, diversités des domaines de compétences ...) · Identifier les politiques sociales et les dispositifs d'action sociale nécessaires à la mise en œuvre d'un projet partenarial · Distinguer les différentes catégories de partenariat
· Reconnaître et intégrer les enjeux et les logiques à l'œuvre dans les dynamiques partenariales · Construire un argumentaire et faire des propositions · S'intégrer à un réseau d'acteurs adapté au contexte · Réaliser une veille au sein de ses réseaux pour identifier de nouvelles attentes et nouveaux besoins sociaux (expérimentation) · Analyser les enjeux de la dynamique partenariale
· Évaluer l'adéquation entre le partenariat existant et les projets · Développer le réseau en mobilisant les ressources pour collaborer à un projet ou une action collective · Créer les conditions pour entretenir la dynamique partenariale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation des compétences par contrôle continu : évaluation orale, écrite et pratique lors de mises en situation professionnelle (devoir surveillé, rédaction et réalisation de rapports, diagnostic social, territorial et environnemental, exposé oral de présentation individuelle et collective, mémoire, études de cas, réalisation d'enquêtes et collecte de données, évaluation du travail réalisé en stage et projet, document attestant d'une démarche autoréflexive).

RNCP35515BC03 — Etablir une relation individuelle et/ou collective d'accompagnement social

LISTE DE COMPÉTENCES

· Connaître les missions de l'institution et/ou du service · Identifier les potentialités des personnes accompagnées · Savoir observer une situation
· Recueillir des informations pertinentes
· Repérer les différentes étapes méthodologiques de l'intervention sociale individuelle et collective · Savoir écouter et connaître les différentes techniques d'entretien
· Inscrire son intervention au sein du service et de l'institution
· Mettre en œuvre les différentes étapes méthodologiques de l'intervention individuelle et/ou collective
· Analyser les éléments recueillis
· Identifier les dispositifs et les acteurs afin de pouvoir orienter les personnes
· S'appuyer sur les potentialités des personnes pour les

accompagner · Mettre en œuvre un accompagnement social global · Analyser et évaluer l'intervention sociale individuelle et collective et en saisir les enjeux · Justifier de l'accompagnement mis en œuvre auprès des personnes accompagnées, de l'institution et des partenaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation des compétences par contrôle continu : évaluation orale, écrite et pratique lors de mises en situation professionnelle (devoir surveillé, rédaction et réalisation de rapports, diagnostic social, territorial et environnemental, exposé oral de présentation individuelle et collective, mémoire, études de cas, réalisation d'enquêtes et collecte de données, évaluation du travail réalisé en stage et projet, document attestant d'une démarche autoréflexive).

RNCP35515BC04 — Élaborer et transmettre l'information dans un cadre éthique et déontologique

LISTE DE COMPÉTENCES

· Se présenter · Présenter son service et/ou institution · Identifier les différents écrits professionnels · Exposer clairement et de manière structurée ses idées à l'écrit et à l'oral · Observer les différents modes de communication (verbales, non verbales, postures, interactions...) · Connaître les fonctionnalités de base des outils numériques et bureautiques · Représenter son service et/ou institution · Rédiger des écrits professionnels · Animer une réunion et/ou des groupes de travail · Savoir transmettre une information en langue étrangère · Mobiliser les outils numériques dans sa pratique professionnelle · Analyser ses stratégies de communication · Argumenter ses positions · Mobiliser les outils de communication en fonction des objectifs et des enjeux · Argumenter ses choix de communication · Accompagner le public à l'usage du numérique · Veiller à la protection des données et des personnes (secret professionnel, protection des données, éthique...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation des compétences par contrôle continu : évaluation orale, écrite et pratique lors de mises en situation professionnelle (devoir surveillé, rédaction et réalisation de rapports, diagnostic social, territorial et environnemental, exposé oral de présentation individuelle et collective, mémoire, études de cas, réalisation d'enquêtes et collecte de données, évaluation du travail réalisé en stage et projet, document attestant d'une démarche autoréflexive).

RNCP35515BC05 — Usages numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu intégral mobilisant notamment des mises en situation professionnelle à partir desquelles est demandée une démarche autoréflexive et de démonstration des compétences acquises

RNCP35515BC06 — Exploitation de données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

· Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu intégral mobilisant notamment des mises en situation professionnelle à partir desquelles est demandée une démarche autoréflexive et de démonstration des compétences acquises

RNCP35515BC07 — Expression et communication écrites et orales

LISTE DE COMPÉTENCES

· Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu intégral mobilisant notamment des mises en situation professionnelle à partir desquelles est demandée une démarche autoréflexive et de démonstration des compétences acquises

RNCP35515BC08 — Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

· Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. Prendre en compte des problématiques liées aux situations de handicap, à l'accessibilité et à la conception universelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu intégral mobilisant notamment des mises en situation professionnelle à partir desquelles est demandée une démarche autoréflexive et de démonstration des compétences acquises

RNCP35515BC09 — Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

· Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis et la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu intégral mobilisant notamment des mises en situation professionnelle à partir desquelles est demandée une démarche autoréflexive et de démonstration des compétences acquises

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire d'un BUT Carrières sociales / PARCOURS ASSISTANCE SOCIALE

exerce dans les lieux suivants:

- Le secteur de l'aide sociale à l'enfance et la protection de l'enfance et de la famille (Collectivités territoriales).

Le secteur de la santé : fonction publique territoriale/d'État/hospitalière.

- Le secteur de l'action et de l'insertion sociale (Collectivités territoriales, Associations)
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire (entreprises d'insertion)
- Le secteur de l'éducation (Ministère de l'éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche)
- Le secteur de la défense et des armées : (Ministère des armées, gendarmerie, marine, armée de terre)
- Le secteur judiciaire Ministère de la justice : pénitentiaire
- Le secteur privé : Entreprises privées.

Codes NAF Section Q : Santé humaine et action sociale Section 0 : Services d'administration publique et de défense ; services de sécurité sociale obligatoire

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Débutant :

Assistant de service social Coordonnateur / Coordonnatrice de service d'action social Coordonnateur / Coordonnatrice de service social

Délégué social / Déléguée sociale Chargé / Chargée d'intervention sociale

Intervenant / Intervenante d'action sociale

Conseiller / Conseillère du travail social Coordinateur/ Coordinatrice sociale

Animateur/Animatrice référent-famille Conseiller / Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle

Chargé.e de mission

Chargé.e d'accompagnement auprès de différents publics Accompagnateur / Accompagnatrice social

Conseiller/ Conseillère en gérontologie

Après 2 ou 3 ans d'expérience :

Conseiller / Conseillère technique en action sociale, Conseiller / Conseillère technique de service social Responsable de circonscription d'action sociale Responsable de circonscription d'intervention sanitaire et sociale Responsable de vie sociale/hébergement EHPAD Directeur/Directrice de centres sociaux

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le titulaire du BUT Carrières Sociales, Assistance Sociale, exerce un métier en lien avec l'exercice d'une profession réglementée, celle d'Assistant de Service Social qui exige d'être titulaire du Diplôme d'État Assistant de Service Social.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 846 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée) V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	35 118
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Jury présidé par le directeur de l'IUT et comprenant les chefs de départements, pour au moins la moitié des enseignants-chercheurs et enseignants, et pour au moins un quart et au plus la moitié de professionnels en relation étroite avec la spécialité concernée, choisies dans les conditions prévues à l'article 612-1 du code de l'éducation.

COMPOSITION DU JURY — VAE

La validation prévue à l'article L. 613-3 est prononcée par un jury dont les membres sont désignés par le président de l'université ou le chef de l'établissement d'enseignement supérieur en fonction de la nature de la validation demandée. Pour la validation des acquis de l'expérience, ce jury comprend, outre les enseignants-chercheurs qui en constituent la majorité, des personnes compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels,

dont la validation est sollicitée. Les jurys sont composés de façon à concourir à une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes. Code de l'éducation : Validation des acquis de l'expérience pour la délivrance des diplômes (Articles L613-3 à L613-6)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 433 €
Selon la branche	7 625 € – 10 815 €
Prise en charge	Branches concernées
8 433 €	Valeur par défaut · 207 branches
10 815 €	CPNEF branche retraite complémentaire et prévoyance, CPNEFP Mutualité
8 700 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
8 165 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 160 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
7 625 €	CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2026
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41552

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35515/>